

ORIENTATION DE LA REVUE

Plant Ecology and Evolution est une revue internationale traitant de l'écologie, de la phylogénétique et de la systématique de tous les groupes de « plantes » au sens traditionnel (y compris algues, cyanobactéries, champignons et myxomycètes), et couvrant également d'autres champs s'y rapportant, tels que la morphologie du développement et la morphologie comparative, la conservation biologique, l'écophysiologie, l'évolution, la phytogéographie, l'étude des pollens et des spores, la biologie des populations et les études de végétation.

EDITEURS

La revue est une continuation de *Belgian Journal of Botany*, incorporant *Systematics and Geography of Plants*. Elle est éditée par la *Société Royale de Botanique de Belgique* et par le *Jardin Botanique National de Belgique*.

TYPES DE MANUSCRITS ET LANGUES

La revue publie des articles de recherche originaux, des communications courtes, des synthèses et des critiques de livres, en anglais (orthographe britannique, avec pour référence Oxford English Dictionary) ou en français. La longueur des manuscrits peut varier, mais les articles doivent être écrits de façon claire et concise. Un **article de recherche** est un rapport sur les résultats d'un travail substantiel, achevé et inédit. Une **communication brève** est un rapport court sur une petite expérience, une proposition taxonomique ou une observation inexplicée. Une **synthèse** présente une évaluation critique et originale sur un thème spécifique.

SOUSSION

Les manuscrits doivent être soumis par voie électronique en envoyant un courriel à l'adresse plecevo@robase.br.fgov.be. Le courriel doit comprendre (1) une lettre de sollicitation, (2) un fichier contenant le texte entier, (3) des fichiers additionnels pour les figures et les tableaux, et éventuellement (4) des appendices électroniques. Tous les types de fichiers sont acceptés comme appendices électroniques (PDF, nexus, Excel, fichiers vidéo, ...). Ils seront référencés avec le manuscrit lui-même, mais l'auteur est responsable de la mise en page des fichiers. Les auteurs travaillant sur des analyses phylogénétiques sont encouragés à soumettre les matrices alignées sous forme d'appendices électroniques.

Pour préparer leurs fichiers, les auteurs doivent prendre exemple sur les check-listes ci-après. Nous demandons aux auteurs de bien vérifier le contenu et la bonne présentation de leur manuscrit, tant pour la présentation du texte que pour les illustrations l'accompagnant. Les manuscrits qui ne respectent pas les directives reprises ci-après seront retournés aux auteurs tant qu'ils ne seront pas conformes au format de la revue.

L'auteur pour la correspondance recevra par courriel un accusé de réception de son manuscrit, mentionnant le rédacteur responsable et un numéro de référence pour ce manuscrit. Si vous ne recevez pas d'accusé de réception, vous devriez vous renseigner auprès de plecevo@robase.br.fgov.be pour savoir si le manuscrit a bien été reçu.

PROCESSUS DE REVISION

Toute contribution de manuscrit est sujette à un processus normal de révision. L'acceptation d'un article est encadrée par un Comité de Rédaction international. Les manuscrits considérés comme acceptables pour une révision sont envoyés au minimum à deux examinateurs (membres du Comité de Rédaction ou examinateurs externes). La revue demande aux examinateurs de renvoyer leur rapport de lecture endéans quatre semaines.

EPREUVES ET IMAGES POUR LA COUVERTURE

Les épreuves seront envoyées à l'auteur pour la correspondance. A ce stade, les modifications doivent être de nature exceptionnelle et des modifications importantes ou excessives seront facturées à l'auteur. Les épreuves doivent être retournées sans tarder.

Les auteurs sont invités à soumettre des **images** attrayantes en relation avec la soumission, et qui pourront être imprimées sur la couverture du numéro dans lequel leur article paraîtra. Les exigences techniques sont similaires à celles demandées pour les photographies accompagnant le manuscrit (voir check-liste des figures). L'image doit être envoyée sous format TIFF de résolution 450 dpi pour une taille approximative de 15 × 10 cm.

FRAIS

Les auteurs ne paient pas de frais pour la publication. Les photographies couleur et les graphiques sont acceptés sans frais à condition que leur publication mette en valeur le contenu scientifique ou la clarté de l'article. L'auteur pour la correspondance reçoit un exemplaire gratuit du numéro de la revue dans lequel son article est publié et un fichier PDF (Portable Document Format) de l'article. En complément, 25 tirés-à-part de l'article seront distribués sans frais sur simple demande lors du retour des épreuves par l'auteur, en utilisant le formulaire envoyé avec les épreuves. Des tirés-à-part additionnels peuvent être commandés en utilisant le même formulaire.

CHECK-LISTES POUR PREPARER LES FICHIERS RELATIFS A L'ARTICLE

CHECK-LISTE POUR LA LETTRE DE SOLLICITATION

Une lettre de sollicitation doit être envoyée pour chaque soumission, envoi d'une révision ou re-soumission d'un manuscrit.

- ❑ Le nom du fichier de la lettre de sollicitation est constitué du nom de famille du premier auteur suivi de « _cover » (ex : Janssens_cover.doc).
- ❑ La lettre de sollicitation affirme que la soumission n'est pas à l'étude pour publication dans un autre média, qu'elle n'est pas déjà publiée dans un autre média, et que tous les auteurs sont au courant de la soumission.
- ❑ La lettre de sollicitation est envoyée sous forme **MS Word** (fichier DOC) ou en **Rich Text Format** (fichier RTF). Les formats Windows Vista DOCX sont convertis en fichiers RTF.
- ❑ La lettre comprend les coordonnées de l'auteur pour la correspondance, le titre et les auteurs de l'article, et précise si l'article est une première soumission, une révision ou une re-soumission. Le numéro de référence pour le manuscrit est mentionné dans la lettre lorsque l'article est une révision ou une re-soumission.
- ❑ S'il s'agit d'une première soumission, deux (minimum) à quatre relecteurs potentiels sont mentionnés (ainsi que leurs adresses électroniques pour les contacter).
- ❑ Si l'article est une version révisée ou une re-soumission, la lettre de sollicitation reprend point par point quels changements ont été apportés au manuscrit et, le cas échéant, où et pourquoi les changements demandés par le rédacteur et/ou par les relecteurs n'ont pas été effectués.

CHECK-LISTE POUR LE FICHIER TEXTE

- ❑ Le **nom du fichier texte** est constitué du nom de famille du premier auteur suivi de « _text » (ex : Janssens_text.doc).
- ❑ Le fichier est donné au format **MS Word** (fichier DOC) ou en **Rich Text Format** (fichier RTF). Les formats Windows Vista DOCX sont convertis en fichiers RTF.

- Le texte est mis en page en utilisant une police **Times New Roman** 12 pt, une interligne simple et des marges de 25 mm. Toutes les pages sont numérotées en continu. Chaque ligne du texte est numérotée, en utilisant l'outil « numérotation des lignes » dans les paramètres de Mise en page.
- Le fichier Texte comprend également les légendes des figures et des tableaux (à la fin du texte) mais exclut les figures et tableaux eux-mêmes – qui doivent être soumis séparément (voir plus loin, check-liste pour figures et tableaux).
- La **première page** du texte comprend :
 - Un titre courant ne comportant pas plus de 75 caractères, espaces compris.
 - Le titre entier, qui est informatif et concis. Pour les noms scientifiques de plantes, les noms d'auteurs (autorités) sont omis. Un rang taxonomique supérieur (famille, ordre, etc.) est mentionné si le titre comporte des noms de genres ou d'espèces.
 - Le nom complet de chaque auteur : prénom puis nom de famille. Pour les articles présentés par plus d'un auteur, l'auteur pour la correspondance sera suivi d'un astérisque*. Pour les articles présentés par des auteurs provenant d'institutions différentes : chaque nom est suivi par un chiffre en exposant (^{1,2,3} ...) et l'adresse de chaque institution sera fournie plus bas en respectant la numération.
 - L'adresse institutionnelle de chaque auteur ; chaque adresse est précédée par le numéro lui correspondant (^{1,2,3} ...). Pour les adresses situées en Europe, le code postal doit suivre la norme ISO 3166-1 avec : le code alpha-2 du pays correspondant, suivi d'un tiret, puis du code postal lui-même (voir http://fr.wikipedia.org/wiki/ISO_3166-1#Table_des_codes_alpha-2_allou.C3.A9s_aux_pays_et_territoires_ou_r.C3.A9serv.C3.A9s).
 - L'adresse électronique de l'auteur pour la correspondance.
- La **seconde page** du fichier Texte contient :
 - Un **Résumé** structuré n'excédant pas 300 mots et comportant des titres (ex : Contexte et Buts visés / Méthodes / Résultats-clés / Discussion / Conclusion)
 - Une liste de **mots-clés** (maximum dix) **incluant des mots provenant du titre de l'article**.
 - Pour les articles rédigés en français, une traduction en anglais du titre, du résumé et des mots-clés.
- Le corps du texte est bien structuré (structure de préférence : Introduction, Matériel et Méthodes, Résultats, Discussion, Remerciements et Références bibliographiques).
 - Les Résultats sont présentés de manière concise et les données ne sont pas répétées sous deux formes différentes, l'une graphique et l'autre tabulaire.
 - La rubrique Discussion évite les répétitions importantes d'informations déjà fournies dans les Résultats.
 - Tous les tableaux et toutes les figures sont cités dans le texte. « Figure » ou « Tableau » sont uniquement utilisés pour un début de phrase ; autrement, « fig. » ou « figs », « tableau » ou « tableaux » doivent être utilisés (ex : fig. 1, figs 2 & 3, figs 3-5 & 8, fig. 3A & B, fig. 5A--D, tableaux 4 & 7).
 - Ne pas utiliser plus de **trois niveaux d'en-têtes**. Les en-têtes primaires sont écrits en lettres majuscules, caractères normaux, et centrés sur une ligne (ex : MATERIEL ET METHODES). Les en-têtes secondaires sont écrits en caractères **gras**, alignés à gauche et seul le premier mot comporte une première lettre majuscule (ex : **Analyses moléculaires** et non pas **Analyses Moléculaires**). Les en-têtes tertiaires sont écrits en **gras**, suivis d'un espace puis de deux tirets non gras (--), et seulement le premier mot comporte une première lettre majuscule. Cet en-tête est suivi immédiatement par le reste du texte (ex : **Caractères morphologiques --**).

- **Les abréviations** sont utilisées pour les unités de mesures, pour la terminologie moléculaire (ex : bp, SDS), pour des termes statistiques couramment utilisés (ex : ANOVA, *t*-tests et r^2), pour les noms chimiques (ex : ATP, Mes, Hepes, NaCl, O₂), ainsi que pour les procédés (ex : PCR, PAGE, RFLP). Pour les autres abréviations, le terme exact et complet est mentionné une première fois, puis abrégé. Lorsque l'abréviation est utilisée au début d'une phrase, le terme exact et complet doit être écrit. Les unités SI sont utilisées tout au long du manuscrit. Les abréviations d'unités de mesures ne doivent pas être suivies par un point (sauf pour terminer une phrase). On laisse un espace entre le nombre et l'unité de mesure (ex : 2 mm).
- Un **double tiret** est placé lorsqu'un caractère **dash** (–) est nécessaire, par exemple pour toutes les étendues (mesures, écart altitudinal, étendues de pagination), ainsi 2,0–18,0 mm, pages 5--50, ...
- **Les noms de plantes** sont écrits en entier (genre, espèce) dans le résumé et à nouveau dans le texte principal pour toute première mention d'un organisme. Mais dans une liste d'espèces du même genre, le nom de genre ne doit être écrit en entier que pour la première espèce (ex : *Lolium annuum*, *L. arenarium*). On n'écrit en italique que les noms de genre et des rangs taxonomiques inférieurs au genre. L'auteur (ex : L., Benth., H.P.Linder) est mentionné dans la première citation du nom scientifique dans le manuscrit, ou, de préférence, les noms d'auteurs sont donnés dans une autre partie du manuscrit (dans un tableau ou dans un appendice), ou par référence à un travail reconnu. La citation des auteurs suit le format accepté dans la liste IPNI (<http://www.ipni.org>), sans espace après la ou les initiale(s), par exemple H.P.Linder.
- Une seule exception pour l'acceptation d'un mot souligné dans le texte : lors du traitement taxonomique d'une espèce, pour indiquer les organes principaux de la plante.
- Pour mentionner un **équipement spécialisé** dans le chapitre Matériel et Méthodes, les détails du modèle et le fabricant sont donnés.
- Les nombres entiers qui ne requièrent qu'un seul mot (ex : trente, soixante, onze, cent, mille, ...) sont écrits en toutes lettres sauf s'il s'agit de mesures. Tous les autres nombres sont écrits en chiffres sauf s'ils commencent une phrase. Les dates suivent le format suivant : 10 Jan. 1999, 3 Juin 1985. Les abréviations utilisées pour les mois sont celles-ci : Jan., Fév., Mar., Avr., Mai, Juin, Juil., Août, Sep., Oct., Nov., Déc.
- Les nouvelles séquences pour les protéines ou les nucléotides sont déposées auprès d'une des principales bases de données (ex : EMBL Nucleotide Sequence Database, GenBank), et les numéros d'accèsion sont mentionnés dans l'article.
- Les matrices séquentielles sont fournies de préférence sous la forme d'un appendice électronique ; ceci est obligatoire lorsque l'information concernant l'alignement est cruciale pour la signification de l'article.
- Les abréviations de gènes sont écrites en italique.
- Les notes de bas de page devraient être évitées.
- Les références apparaissent comme ceci dans le texte principal : Dupont (1978 : 487) ou (Dupont & Dupont 1978), ou, lorsqu'il y a plus de deux auteurs : (Dupont et al. 1978). Dans les cas où plus d'un ouvrage est cité, les références sont rangées par ordre chronologique et séparées par des virgules (Cremer 1977, Dupont 1978, Dupont & Dupont 1979). La référence à des travaux encore non publiés est seulement utilisée lorsque l'article de référence a été accepté pour publication dans une revue nommée (utiliser l'expression « sous presse »). Autrement, utiliser les expressions « rés. non publ. » (résultats non publiés) ou « comm. pers. » (communication personnelle) accompagnée des initiales, du nom de famille et de la situation institutionnelle et

géographique de la personne concernée (ex : S. Black, University of Oxford, U.K., rés. non publ. ; T. White, Universiteit Leiden, the Netherlands, comm. pers.).

-
- La section des **Références bibliographiques** est présentée selon le modèle suivant :
 - Toutes les références citées dans le texte sont fournies dans la section des Références, et vice versa. Cette règle s'applique également aux références exclusivement utilisées dans les bibliographies d'un taxon (ex : référence de la première description de l'espèce) lors d'un traitement taxonomique.
 - Les références sont classées par ordre alphabétique, en se basant sur le nom de famille du premier auteur (ou de l'auteur unique). Lorsque le même auteur unique ou premier auteur a plus d'une publication, les publications sont rangées par ordre chronologique. Lorsqu'un tel auteur a publié plus d'un article, ouvrage, ... dans la même année, on utilise l'ordre suivant : d'abord les publications avec un seul auteur, puis les publications avec deux auteurs (rangés en premier par ordre alphabétique en se basant sur le nom de famille du deuxième auteur, puis par année) et ensuite les publications avec trois auteurs ou plus (seulement en ordre chronologique). Les lettres a, b, c, ... sont ajoutées à l'année pour les publications dont les auteurs et l'année de publication sont exactement les mêmes, ceci afin de les différencier.
 - Les références sont conformes à un des styles suivants (selon le type de publication) :
 - Article imprimé sur papier:
 - Blandin P. (1986) Bioindicateurs et diagnostic des systèmes écologiques. *Bulletin d'Ecologie* 17: 215--308.
 - Manen J.F., Natali A., Ehrendorfer F. (1994) Phylogeny of Rubiaceae–Rubiaceae inferred from the sequence of a cpDNA intergene region. *Plant Systematics and Evolution* 190: 195--211.
 - Article uniquement disponible sur Internet, avec un identificateur d'objet numérique (DOI):
 - Sonké B., Djuikouo K. M.-N., Robbrecht E. (2008) *Calycosiphonia pentamera* sp. nov. (afrotropical Rubiaceae) from the 'Lower Guinea' area. *Nordic Journal of Botany*. DOI:10.1111/j.0107-055X.2007.00141.x
 - Thèse:
 - Senterre B. (2005) Recherches méthodologiques pour la typologie de la végétation et la phytogéographie des forêts denses d'Afrique tropicale. Thèse de doctorat. Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, Belgique.
 - Chapitre de livre:
 - Barrett S.C.H., Pannell J.R. (1999) Metapopulation dynamics and mating-system evolution in plants. In: Hollingworth P.M., Bateman R.M., Gornall R.J. (eds) *Molecular systematics and plant evolution*: 74--100. London, Taylor & Francis.
 - Livre:
 - Weberling F. (1992) *Morphology of flowers and inflorescences*. Cambridge, Cambridge University Press.
 - Livre dans une série/collection:
 - Seidenfaden G. (1992) *The Orchids of Indochina*. *Opera Botanica* 114.

- Citation d'un site Internet:
 - Quinon M.B. (1998) Citing online sources: advice on online citation formats [online]. Available from www.worldwidewords.org/articles/citation.htm [accessed 20 Oct. 2005].
- La section des références est suivie des légendes des figures (au début d'une nouvelle page). Les légendes sont présentées sous forme de paragraphes. Une figure composée de plusieurs éléments singuliers est traitée comme figure unique et les sous-figures sont désignées par des lettres majuscules (A, B, C, D, ...). Dans les légendes, les noms scientifiques des plantes ne sont pas suivis du nom d'auteur. La légende est conforme dans sa structure à un des exemples ci-dessous :
 - **Figure 5** -- Location of Sengwa Wildlife Research Area and a simplified vegetation map showing patches (A--H) of miombo. Simplified after Dupont (1997).
 - **Figure 12** -- Pollen of Malagasy *Imaginarina* species, characterized by flowers with both anthers and style/stigma long exerted from the corolla tube: A, B, E, *Imaginarina alba*; C, F--H, *Imaginarina rubra*; D, *Imaginarina nigrescens*; I, *Imaginarina aurantiaca*. A--C, polar view; D, E, mesocolpia; F, ectoaperture; G, H, shaped endoaperture; H, I, pollen grain walls. A, B, E from *DuPuy et al.* 802; C, F--H from *Malcomber et al.* 1180; D from *Humbert* 22706; I from *Richard* s.n.
 - **Figure 10** -- Number of species < 1 cm diameter at ground level per 4 m² in the five and ten 2 m × 2 m plots in the centre zone and in the five plots and 26 plots in the edge zone on the 1922 and 1959 lava flow respectively, as sampled in 1995 (mean and SE).
 - **Figure 14** -- Carbon concentrations (mg.g⁻¹) during full leaf expansion. Means followed by the same letter not significantly different at the 0.05 level using Tukey's HSD test. F = 1.198 NS. A, *Fagus orientalis*; B, *Rhododendrum luteum*; C, *Hypericum androsaemum*; D, *Vaccinium arctostaphylos*; E, *Daphne pontica*.

CHECK-LISTE POUR LE TRAITEMENT TAXONOMIQUE

- La nomenclature utilisée suit les règles de l'édition la plus récente du Code International de Nomenclature Botanique (CINB). Pour des raisons de cohérence (i.e. synonymie, typification), les synonymes homotypiques sont mentionnés dans un seul et même paragraphe. Les noms hétérotypiques sont mentionnés dans des paragraphes séparés. Dans un même paragraphe, les noms sont séparés par un double tiret.
- Les noms d'auteurs sont conformes à la liste d'IPNI (<http://www.ipni.org>), sans utiliser d'espace après les initiales.
- Les références bibliographiques citées dans les traitements taxonomiques sont également mentionnées dans la section des Références. Les citations dans le texte principal sont structurées de cette manière :
 - *Mitriostigma barteri* Hook.f. ex Hiern (Hiern 1877: 111); Hutchinson & Dalziel (1931: 72); Hepper (1963: 130); Sonké et al. (2009: 311). -- *Randia barteri* (Hook.f. ex Hiern) K.Schum. (Schumann 1891: 75). -- Type (designated by Sonké et al. 2009): Equatorial Guinea, Bioko, *Mann* 234 (lecto-: K 419877; isolecto-: K, P).
- Les acronymes provenant de l'*Index Herbariorum* sont utilisés pour désigner les Herbiers (ex : Kew = K, Paris = P, Libreville = LBV, ...).
- Les types nomenclaturaux sont déposés dans un Herbar public.

- La citation des échantillons d'herbier (spécimens) se fait selon le format suivant :
 - **Representative specimens examined -- Gabon:** Woleu-Ntem, Crystal Mountains, 1775 m on transect C, *Nguema Miyono* 1365 (WAG); Woleu-Ntem, 1 km NNW of Tchimbélé, on bank of Bingiligwen river, *Wieringa* 905 (LBV, WAG); S of Tchimbélé dam, *Dessein et al.* 1688 (BR, LBV); Chutes de Kinguélé, *Hallé & Villiers* 4444 (P) & 4646 (P); 6 km S Assok, *Hallé & Villiers* 4702 (P) & 4722 (BR, P).
Equatorial Guinea: de Sendje à Ongamnsok, *Lejoly* 01/41 (BRLU) & 01/51 (BRLU); 8 km N de Mitong, *Sonké & Esono* 3714 (BR); Región Continental, *Obama* 321 (WAG).
- La description de nouveaux taxons inclut les éléments suivants : (1) une illustration montrant de manière claire les caractères diagnostiques, (2) une comparaison avec des taxons apparentés (ou sympatriques, ou similaires) sous la forme d'une clé dichotomique ou d'un tableau dichotomique, et (3) une discussion sur les caractéristiques, l'écologie, la géographie, ou la reproduction biologique, etc... qui sont à la base de leur différenciation. Les nouveaux taxons sont présentés de la manière suivante :
 - ***Colletocema magna* Sonké & Dessein, sp. nov.**
Affinis *Colletocemae dewevrei* sed ab illa differt foliorum majoribus laminis, nervorum secundariorum numero utrinque 7--10 (vs. 4--6 in *C. dewevrei*), floribus sessilibus, corolla intus pubescenti super antheras (vs. corolla intus pubescenti infra antheras in *C. dewevrei*) atque fructibus multo majoribus. -- Type: Cameroon, Ngovayang massif, near Bidjouka, 03°09'N 10°25'E, alt. 526 m, 6 Jan. 2008, *Dessein & Sonké* 1608 (holo-: BR; iso-: BR, K, MO, P n.v., WAG, YA n.v.).
- Les nouvelles combinaisons incluent le basionyme avec une référence complète et directe à l'auteur de ce basionyme et citant la référence correspondant à la publication valide. Cette référence est aussi répétée dans la section Références.
 - ***Spermacoce hockii* (De Wild.) Dessein, comb. nov.**
Borreria hockii De Wild., Repertorium Specierum Novarum Regni Vegetabilis 11: 511. 1913 (De Wildeman 1913b). -- Type: R.D.Congo: Katanga, Bianco, *Hock* s.n. (holo-: BR).
- Les nouveaux synonymes sont indiqués en gras comme **synon. nov.** à la fin de la citation pour le synonyme.
- Les noms illégitimes et non valides sont indiqués en gras comme (respectivement) **nom. illegit.** et **nom. invalid.** à la fin de la citation pour le nom.
- Les légendes des figures dans les articles taxonomiques sont élaborées selon les modèles suivants :
 - **Figure 5 -- *Pauridiantha paucinervis*:** A, flowering branch; B, detail of stipule; C, transverse section of ovary. From *Dupont* 759 (BR).
 - **Figure 8 -- A, B, *Acalypha guineensis*:** A, flowering branch; B, detail of leaf-blade. C, D, *Acalypha cupricola*: C, flowering branch; D, fruit. A, B from *White* 975 (BR); C, D from *Black* 5779 (WAG).
- Lors de révisions taxonomiques, il est demandé d'inclure une évaluation du statut du taxon selon les critères IUCN à chaque fois que cela est possible.
- Une liste des nouveautés taxonomiques mentionnées dans le manuscrit doit être disponible sur la dernière page du manuscrit.

CHECK-LISTE POUR LES FICHIERS DE TABLEAUX

- ❑ Chaque tableau fait l'objet d'un fichier séparé.
- ❑ Le **nom de chaque fichier de tableau** est constitué du nom de famille du premier auteur suivi de « table_1 », « table_2 », etc. (ex : Janssens_table_3.doc).
- ❑ Chaque tableau comporte une légende complète (caractères de police **Times New Roman** 12 pt) qui n'est pas incluse dans le tableau mais écrite en haut de la page. Chaque tableau est nommé « Tableau 1 », « Tableau 2 », etc. en suivant l'ordre dans lequel ils sont mentionnés dans le texte principal. La légende d'un tableau doit être divisée en deux parties : un titre concis et descriptif (en gras) et une partie explicative, selon l'exemple suivant :
 - **Table 4 -- Variables in the equation calculated by logistic regression.**
Only significant variables are shown per individual species.
- ❑ Le texte inclus dans le tableau lui-même est écrit en **Times New Roman** 10 pt. Il est demandé d'éviter les lettres capitales à l'intérieur d'un tableau (exceptions : premier mot du titre d'une colonne ou d'une ligne, noms de taxons exigeant une première lettre capitale tels que les noms de genre, et certaines abréviations, par exemple pH).

CHECK-LISTE POUR LES FICHIERS DE FIGURES

- ❑ Toutes les images (schémas, dessins, cartes géographiques, graphiques, photographies, planches) sont considérées comme des « figures ».
- ❑ Chaque figure fait l'objet d'un fichier séparé.
- ❑ Le **nom de chaque fichier de figure** est constitué du nom de famille du premier auteur suivi de « fig_1 », « fig_2 », etc. (ex : Janssens_fig_3).
- ❑ Les images provenant d'une micrographie électronique ou lumineuse comportent une échelle de taille.
- ❑ Les **diagrammes représentés par des lignes** sont en noir et blanc. L'utilisation de couleurs est acceptée lorsque celle-ci améliore la clarté de l'information de manière significative.
- ❑ La taille des images est conforme : soit à la largeur d'une colonne simple (85 mm de large), soit à la largeur d'une double colonne (jusqu'à 177 mm de large). La hauteur maximale de l'image est de 235 mm (de préférence un peu moins haute pour laisser suffisamment de place pour la légende).
- ❑ Toutes les images sont fournies à la taille approximative à laquelle elles apparaîtront dans la revue (ceci afin de réduire la taille du fichier).
- ❑ Les graphiques apparentés sont groupés dans une seule et même figure lorsque cela est possible. Chaque partie d'une figure groupée est étiquetée A, B, C, ... et ces parties ne sont pas traitées en tant que figures séparées. L'étiquette écrite en police Arial 8 pt (et en lettres majuscules A, B, C, ...) est placée de préférence dans le coin supérieur gauche ou dans le coin inférieur gauche de l'image. Ne pas laisser de blanc entre les photographies ou les parties composant une figure. Des lignes blanches de séparation seront ajoutées lors de la mise en page par l'équipe de rédaction.
- ❑ Pour l'étiquetage des figures, utiliser la police Arial. Des abréviations indiquant des détails particuliers sont écrites en lettres minuscules.
- ❑ **Les dessins et graphiques** sont fournis comme simples fichiers TIFF ou JPEG de haute qualité, **en noir et blanc**. La résolution doit être de 1200 dpi.
- ❑ Les images en greyscale (ex : **photographies**) sont fournies sous forme de fichier TIFF ou JPEG de haute qualité pour une résolution de 450 dpi.

- ❑ Les **images en couleurs** sont utilisées lorsqu'elles améliorent de manière significative la clarté de l'information scientifique. Elles doivent être de même qualité que celle exigée pour les figures en greyscale (voir plus haut).

CHECK-LISTE POUR LES APPENDICES ELECTRONIQUES

- ❑ Les informations additionnelles qui ne sont pas nécessaires à la compréhension de base de l'article sont fournies sous la forme d'appendice(s) électronique(s).
- ❑ Chaque appendice électronique fait l'objet d'un fichier séparé.
- ❑ Le **nom de chaque appendice électronique** est composé du nom de famille du premier auteur suivi par « appendix_1 », « appendix_2 », etc. (ex : Janssens_appendix_3.pdf).
- ❑ La mise en page des appendices électroniques est soignée et l'information est présentée de manière à ce que l'appendice soit prêt pour la publication électronique.

Si vous avez d'autres questions, veuillez contacter le Service Editorial :
plecevo[arobase]br.fgov.be ou fax 0032 (0) 2 2600 945